

Restauration morphologique et écologique des tronçons prioritaires de l'Ozon (affluent de la Véore) : Autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau – Déclaration d'intérêt général – Enquête publique

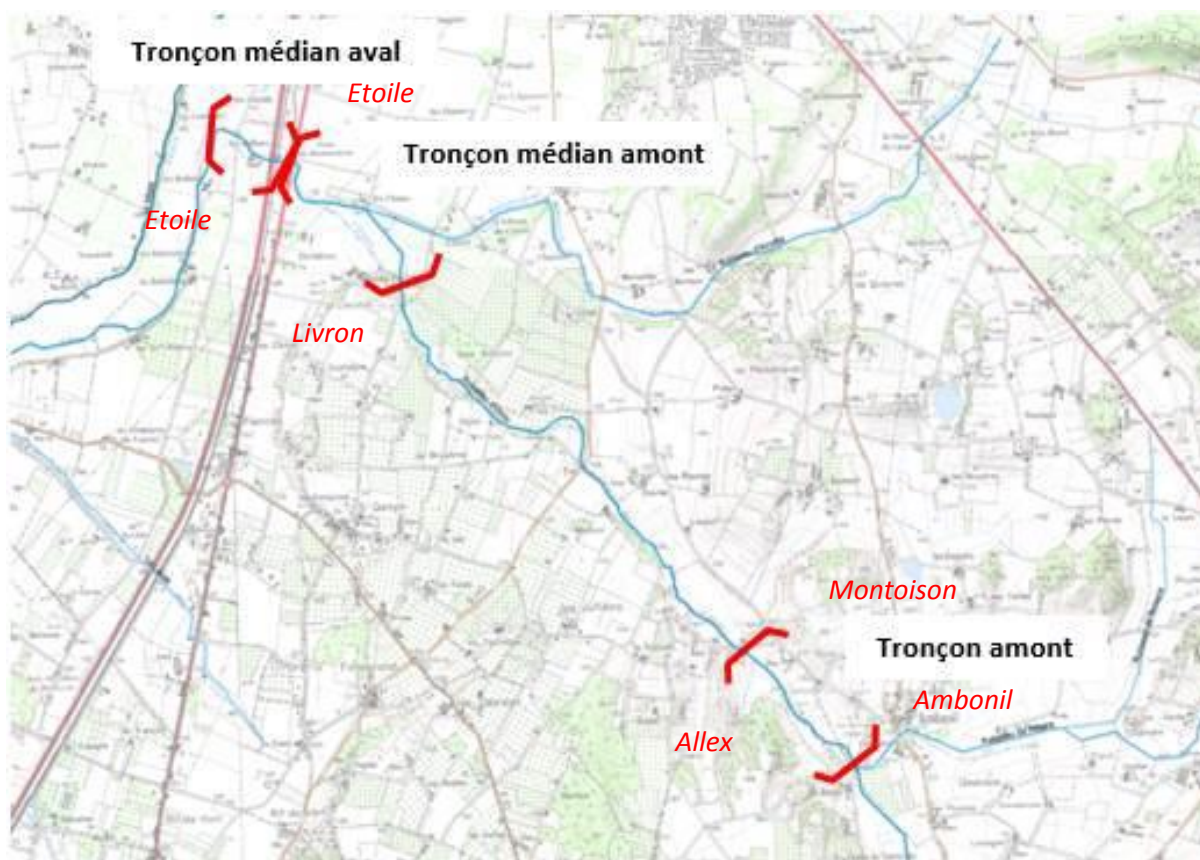
Annexe 1 : extrait du dossier d'autorisation environnementale et de déclaration d'intérêt général

Localisation

Les travaux concernent trois linéaires, cinq communes et deux EPCI (Agglo et CCVD) pour un linéaire total de cours d'eau de 2800 mètres :

- Secteur amont : Ambonil, Alex, Montoisson (CCVD)
- Secteur médian : Etoile, Livron (Agglo et CCVD)
- Secteur aval : Etoile (Agglo).

Carte 1 : localisation des trois tronçons



Photos de l'état des lieux

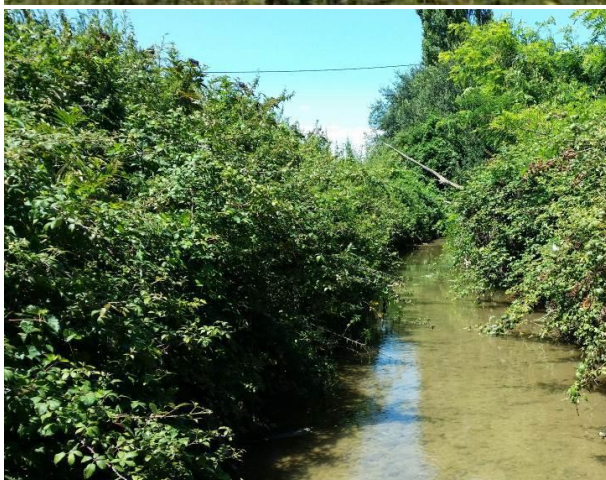
Secteur amont



Vue du pont d'Ambonil depuis l'aval : fondations à nu et érosion prononcée des berges



Secteurs médian et aval



Milieu homogène, absence de ripisylve, lit exhaussé (perché) et digues fragiles



Seuil de calage du pont en amont du secteur médian : obstacle à la continuité écologique

Pièces financières

Secteur amont – stade AVP		Seuil infranchissable amont secteur médian – stade AVP	
	Secteur amont AVP		Rampe rugueuse
1. Installation de chantier	14 950,00 €	1. Installation de chantier	5 230,00 €
2. Travaux préparatoires	12 000,00 €	2. Travaux préparatoires	2 250,00 €
3. Travaux forestiers	22 242,50 €	3. Travaux forestiers	1 050,00 €
4. Terrassements	47 127,75 €	6. Dispositif de franchissement piscicole et seuils de calage	23 120,80 €
5. Ouvrages hydrauliques	2 736,00 €	10. Protection et végétalisation des berges	3 610,80 €
6. Dispositif de franchissement piscicole et seuils de calage	24 223,50 €	12. Marge pour imprévus (10%)	3 526,16 €
7. Cheminement	3 750,00 €	Montant HT	38 787,76 €
9. Diversification des écoulements	91 419,90 €	Montant TTC	46 545,31 €
10. Protection et végétalisation des berges	45 786,70 €		
11. Coût de l'acquisition foncière (1€/m ²)	10 000,00 €		
12. Marge pour imprévus (10%)	27 423,64 €		
Montant HT	301 659,99 €		
Montant TTC	361 991,98 €		
<u>Secteur médian (médian amont) – stade AVP</u>		<u>Secteur aval (médian aval) – stade AVP</u>	

	Secteur médian amont - AVP		Secteur médian aval - AVP
1. Installation de chantier	11 400,00 €	1. Installation de chantier	7 450,00 €
2. Travaux préparatoires	8 250,00 €	2. Travaux préparatoires	6 000,00 €
3. Travaux forestiers	9 857,75 €	3. Travaux forestiers	4 401,25 €
4. Terrassements	118 960,05 €	4. Terrassements	52 873,40 €
9. Diversification des écoulements	62 744,50 €	5. Ouvrages hydrauliques	50 000,00 €
10. Protection et végétalisation des berges	43 954,60 €	9. Diversification des écoulements	33 346,25 €
11. Coût de l'acquisition foncière (1€/m²)	15 000,00 €	10. Protection et végétalisation des berges	22 146,00 €
12. Marge pour imprévus (10%)	27 016,69 €	11. Coût de l'acquisition foncière (1€/m²)	6 000,00 €
Montant HT	297 183,59 €	12. Marge pour imprévus (10%)	18 221,69 €
Montant TTC	356 620,31 €	Montant HT	200 438,59 €
		Montant TTC	240 526,31 €

Tableau synthétique des coûts

	Secteur amont	Secteur médian	Secteur aval	Seuil infranchissable	TOTAUX
Montant €. HT	301 659.99 €	297 183.59 €	200 438.59 €	38 787.76 €	838 069.93 €
Montant €. TTC	361 991.99 €	356 620.31 €	240 526.31 €	46 545.31 €	1 005 683.92 €

